

Déroulement de l'Examen Pratique

FORMATION A.A.C

➤ Age

Le candidat peut passer l'examen pratique :

- dès ses 17 ans,
- avoir réalisé 3 000 km minimum avec ses accompagnateurs,
- 1 an minimum après la fin de formation initiale.

➤ Durée

L'épreuve de conduite dure **32 minutes au total**, formalités administratives et installation du candidat inclus.

➤ Tests au cours de l'épreuve

Au cours de celles-ci, vous aurez à **conduire pendant au moins 25 minutes** aussi bien en ville qu'hors agglomération. Outre la conduite effective pendant une durée de 25 minutes, le candidat devra également se soumettre à différents tests pendant l'épreuve :

- Il lui sera demandé de **circuler de manière autonome pendant une durée de 5 minutes** en se rendant dans un lieu ou en circulant suivant un itinéraire définis au préalable par l'examineur.
- L'examineur **teste la vue du candidat** (en lui demandant de lire une plaque d'immatriculation par exemple) avant le départ ou à l'occasion d'un arrêt du véhicule.
- Lors d'un arrêt librement choisi par l'examineur, celui-ci demande au candidat de **procéder à une vérification technique à l'intérieur et à l'extérieur du véhicule**. Le candidat doit également répondre à une question sur la sécurité routière. Chacune de ces questions donne lieu à l'attribution d'un point en cas de bonne réponse.

➤ Manœuvres

Il peut s'agir des manœuvres suivantes : marche arrière en ligne droite, en arrondi ou en angle, rangement en créneau, en épi ou en bataille, demi-tour... **La manœuvre est à l'initiative exclusive de l'examineur**, et non du candidat.

Un arrêt de précision sera également demandé par l'examineur. Il peut être effectué à l'occasion de tout arrêt imposé par la signalisation ou en utilisant un repère vertical, précis et bien visible.

➤ Questions

L'examineur pose également deux questions aux candidats et lui demande de vérifier un élément technique du véhicule.

Depuis le **1er janvier 2018**, les candidats au permis ont une question sur les notions élémentaires de premier secours lors de leur examen de conduite. Cette question s'ajoute à celle sur la sécurité routière et à la vérification d'un élément technique du véhicule, qui existait déjà auparavant. Une formation sur les gestes de premier secours est ainsi intégrée à la préparation de l'examen du permis.

➤ Bilan de compétences

L'examineur appréciera désormais votre niveau de conduite en établissant un bilan de compétences s'articulant autour des thèmes suivants :

- la connaissance et l'utilisation des commandes ;
- la prise d'information ;
- l'adaptation de l'allure du véhicule aux circonstances de la route ;
- l'application de la réglementation ;
- la communication avec les autres usagers ;

Auto - école des Remparts
2 rue Victor Hugo LE QUESNOY
Tél : 06 26 25 65 19
Agrément 2143